



Macron à la loupe p. 4 et 5

Les mesures les plus emblématiques de la loi Macron pourraient bien rater leurs objectifs de croissance...

Reconstruire Kobané p. 8

Une soirée de soutien à la ville kurde libérée a permis de récolter des fonds pour sa reconstruction.

La beauté des équations p. 18

Quand un dessinateur d'humour et un mathématicien se rencontrent, ils parlent des 7 ponts de Königsberg et de leur goût pour les contraintes.

Écolier, c'est du boulot !

Entre l'éducation formelle dispensée par les enseignants et celle, informelle, partagée autour d'un jeu, distillée dans les Animalins ou tout simplement sur le chemin de l'école, les enfants et les ados ont des journées bien remplies. **p. 10 à 13**



En images

ATLAS

Décharge sauvage

Le groupe Fly, propriétaire des locaux vacants du magasin Atlas du Château blanc, s'est engagé auprès de la Ville à procéder au nettoyage et à la sécurisation du site avant un mois.



PHOTO: E. B.

ASSISES

Comment va la santé ?

La Ville poursuit son cycle d'assises en s'intéressant cette fois au sujet de la santé. Le programme complet des deux jours et le bulletin d'inscription sont en ligne sur le site de la Ville. N'hésitez pas à vous inscrire dès maintenant !

LE PROGRAMME en détail sur bit.ly/commentvalasanteprog



PHOTO: L. S.

ATELIER

Celui qui dit « Bouh »

Du 23 au 27 février, une vingtaine d'enfants et d'adultes se sont retrouvés sur le plateau du Rive Gauche pour participer à un atelier de danse conduit par Sarah Crépin et Nicolas Chaigneau. En cinq jours, les deux chorégraphes de la compagnie La BaZooKa ont réussi à concevoir un spectacle de vingt-cinq minutes. Une expérience à la fois physique et artistique où chaque participant a su contribuer à la création d'un spectacle unique.



EXPOSITION

Électro acoustique

Les bibliothèques municipales invitent tous(tes) les Stéphanois(es) qui le souhaitent à participer à l'exposition qu'elles préparent sur les musiques électroniques du 19 mai au 6 juin. Celles et ceux qui possèdent des pochettes de vinyles en lien avec ce genre musical peuvent prendre contact dès maintenant avec la bibliothèque Elsa-Triolet. Les pochettes seront exposées et un extrait de chaque disque sera proposé aux visiteurs, en format MP3, pour associer le plaisir des yeux et des oreilles.

CONTACT Bibliothèque Elsa-Triolet, Charlotte Bouland ou Christine Leboucher au 02 32 95 83 68.



PHOTO : J.L.

TRANSPORT

Mory, suite et... fin ?

Un an après la fermeture du site stéphanois de Mory Ducros et le licenciement de 2 300 salariés à l'échelle nationale, l'entreprise rebaptisée Mory Global est au plus mal. Le compte rendu du comité d'entreprise qui s'est déroulé le 3 mars 2015, en présence des administrateurs judiciaires, indique clairement que « la trésorerie peut assurer la continuité de l'activité mais ne permettra pas le paiement des salaires au-delà du 15 mars ». Le même rapport explique que « la situation est tellement catastrophique (...) qu'il faudra que la procédure liquidative soit mise en place dès fin avril pour garantir le paiement de l'intégralité des salaires à tous les salariés ».

GUIDE

Destination vacances

Pour faire le plein d'idées pour les vacances, le guide printemps-été 2015 permet de faire son choix entre les centres de loisirs, les centres de vacances mais aussi d'organiser des voyages en France et à l'étranger. Il est disponible dans les accueils public de la Ville et téléchargeable sur le site saintetiennedurouvray.fr



PHOTO : L.S.



À MON AVIS

Les retraités mobilisés

Comme partout en France, les retraités se sont une nouvelle fois mobilisés mardi dernier à Rouen dans le cadre d'une journée d'action, unitaire réunissant toutes les organisations syndicales et associatives de retraités.

Ils entendent ainsi montrer leur détermination à ne pas laisser se poursuivre la dégradation de leur pouvoir d'achat, de leurs droits et garanties en matière de retraites et de protection sociale. Ils protestent également contre le report de la loi d'adaptation de la société au vieillissement en 2016 et demandent la prise en charge de la perte d'autonomie par la sécurité sociale.

Ils dénoncent aussi un accès aux soins qui devient de plus en plus difficile du fait du manque de médecins, des dépassements d'honoraires, des désengagements de la Sécurité sociale provoquant l'augmentation du prix des complémentaires santé. Toutes ces questions, vous le savez, préoccupent votre municipalité qui en tient compte dans le développement de ses politiques de solidarité. Celles relevant de la santé seront d'ailleurs abordées lors des prochaines Assises de la solidarité les 23 et 24 avril et je vous invite dès maintenant à retenir ces deux jours pour dialoguer ensemble de ces questions prioritaires pour nos concitoyens.

Hubert Wulfranc

Maire, conseiller général



Directeur de la publication : Jérôme Gosselin. **Directrice de l'information et de la communication :** Sandrine Gossent. **Réalisation :** service municipal d'information et de communication. Tél. : 02 32 95 83 83 - serviceinformation@ser76.com / CS 80458 - 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex. **Conception graphique :** L'ATELIER de communication. **Mise en page :** Aurélie Mailly. **Rédaction :** Fabrice Chillet, Stéphane Nappez, Cécile Margain. **Illustrations :** Mric - Iconovox. **Secrétariat de rédaction :** Céline Lapert. **Photographes :** Éric Bénard (E.B.), Marie-Hélène Labat (M.-H.L.), Jérôme Lallier (J.L.), Loïc Seron (L.S.) **Distribution :** Claude Allain. **Tirage :** 15 000 exemplaires. **Imprimerie :** ETC 02 35 95 06 00.

LICENCIER EST
DEVENU SIMPLE
COMME
"BONJOUR PÔLE EMPLOI"!



SOCIÉTÉ

Macron enfonce le clou

Licenciements facilités, autocars, tarifs des notaires, travail du dimanche figurent parmi les 90 mesures de la loi Macron censées « remettre la France en avant ». Mais dans quel sens ?

Les coulisses de l'info

Après le passage en force de la loi Macron en première lecture à l'Assemblée nationale le 17 février grâce à l'article 49-3 de la Constitution, la rédaction a décortiqué cinq mesures pour comprendre pourquoi le gouvernement a engagé sa responsabilité sur cette loi.

La loi Macron tire son inspiration de deux rapports, remis en septembre dernier par Jean Pisani-Ferry et Henrik Enderlein, et en janvier 2008 par Jacques Attali. Deux textes qui fustigent le « conservatisme » de notre société et dont la loi qui porte le nom du ministre de l'Économie se veut un remède. Si certaines des 90 mesures de ce texte visent à lutter contre la fraude sociale, en renforçant notamment les sanctions contre le travail détaché dissimulé (lire *Le Stéphanois* n° 192), d'autres mesures ne seraient qu'une « réponse aux demandes du patronat », pointe Gérard Le Corre, inspecteur du travail CGT.

Menaces sur l'emploi

Grâce à la loi, les entreprises auront moins de contraintes pour licencier. Elles pourront non seulement congédier de manière arbitraire et à moindres frais, mais, en cas d'annulation du plan social par la justice, cela ne donnera lieu « ni à réintégration, ni au versement d'une indemnité à la charge de l'employeur », prévoit la loi. « *C'est une étape supplémentaire dans le détricotage social, dit l'inspecteur du travail. On n'est plus dans une logique de loi massue mais dans celle de petites lois successives qui enfonce le clou.* »

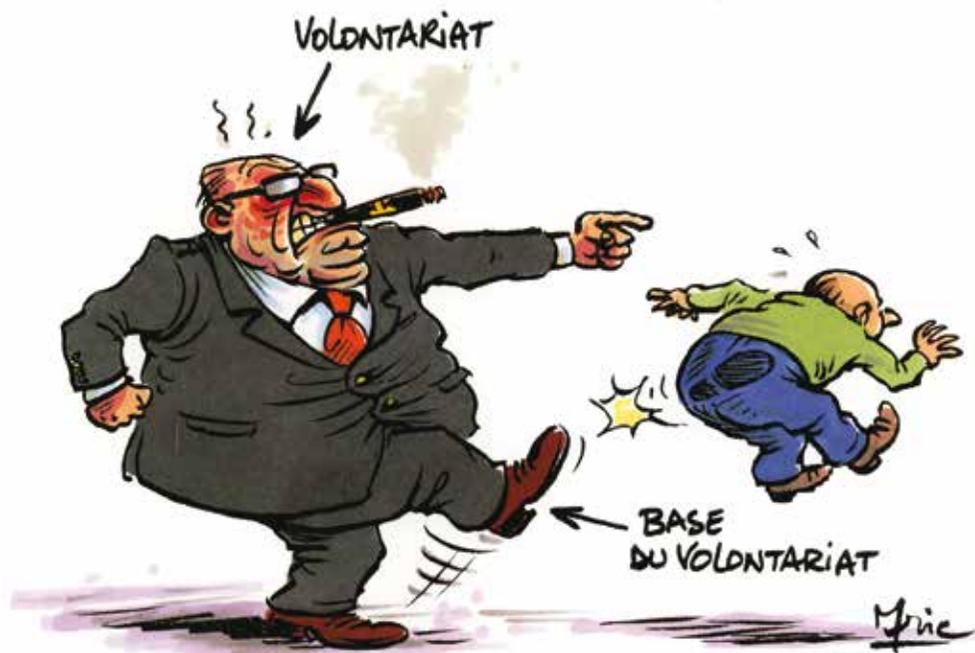
D'autres mesures relèveraient plutôt du

marketing politique. Comme celle visant à baisser les honoraires des notaires... Toutefois, de l'aveu de maître Éric Rungard, notaire délégué à la communication de la chambre notariale, cette baisse aménagée par la loi Macron n'augmentera pas, au final, le pouvoir d'achat. « Sur un deux-pièces à 138 000 €, les acquéreurs pourront effectivement économiser jusqu'à 400 € sur les 1 850 € que représentent les honoraires du notaire, reconnaît-il. Mais cela ne compensera pas les 966 € à payer en plus à l'État en raison de l'augmentation de 0,7 % des droits d'enregistrement décidée en juillet dernier. » Pour faire simple, avec la loi Macron, l'acheteur d'un deux-pièces ne récupérera même pas la moitié de l'augmentation de la taxe survenue un an plus tôt, « et cette baisse de

nos honoraires menace directement l'emploi de nos collaborateurs ».

Quant à la mesure permettant aux autocaristes de créer des lignes régulières non urbaines, pas sûr qu'elle profite à tout le monde, explique Jean-Louis Wahart, directeur général des cars Périer. « Je me demande en effet si cette loi ne va pas plutôt favoriser les grands groupes comme Veolia qui eux ont la trésorerie. » Quant aux hypothétiques 10 000 emplois que pourraient créer, à l'échelle nationale, ces nouvelles lignes d'autocar, ils sont à mettre face aux 10 000 emplois qui pourraient, selon un rapport d'expertise du cabinet Degest publié le 26 février, être supprimés à la SNCF d'ici 2020, suite à la réforme ferroviaire votée l'été dernier. ■

LE TRAVAIL DOMINICAL SUR LA BASE DU VOLONTARIAT :



LOI

Travail du dimanche

La loi Macron permet aux magasins d'ouvrir jusqu'à douze dimanches par an, cinq de plein droit, les sept autres avec autorisation du maire. Hubert Wulfranc affirmait dans *Le Stéphanois* n° 196 : « Le travail du dimanche doit être limité à ce qui est strictement nécessaire, dans les cas où il correspond à l'intérêt général ou à des contraintes techniques, et des contreparties salariales, de repos doivent être données aux salariés concernés. » Si la loi Macron prévoit bien « une compensation salariale », elle ne devrait toutefois pas excéder « les charges induites par la garde des enfants ».

INTERVIEW

Prud'hommes : « Le ver est dans le fruit »

La loi Macron prévoit également une réforme de la justice prud'homale. Trois questions à Alain Paubert, défenseur syndical CGT aux prud'hommes de Rouen (lire aussi *Le Stéphanois* n° 195).

Le délai de trois mois que fixe la loi pour régler les procédures sera-t-il tenu ?

Cela ne semble pas réaliste. Pour accélérer les procédures, il ne suffit pas de diviser par deux le nombre de conseillers nécessaires pour rendre un jugement (et donc de multiplier par deux le nombre d'audiences), il faudrait aussi multiplier les moyens en greffes et en salles. Or la loi ne prévoit rien dans ce sens. Cette mesure est donc de la poudre aux yeux.

La loi prévoit un référentiel pour fixer les réparations, est-ce une avancée ?

Le but véritable est de plafonner les indemnités à verser aux salariés. L'objectif idéologique de cette mesure est là : permettre à l'employeur de provisionner le montant de la somme qu'il encourt et se « payer » ainsi le non-respect du droit.

Où en est le projet de réforme des prud'hommes ?

Il n'y a aucune visibilité. Et toucher à une chose aussi importante que la justice sociale sans savoir où on va, c'est inquiétant. On sait toutefois que l'objectif est d'aller vers des juges professionnels. Cette loi est un pas de plus vers l'échevinage, un système dans lequel les représentants des salariés et des patrons n'ont presque plus de pouvoir. Le ver est dans le fruit.

INCENDIE

Plan de sauvetage

L'incendie qui a ravagé le site de l'entreprise stéphanaise LM communication s'est déclaré mardi 10 mars vers 17 h 30. Aucune victime à déplorer mais la quasi-intégralité des stocks et des locaux de production ont été détruits.

Patrick Marais, l'un des dirigeants de l'entreprise LM communication, spécialisée dans la fabrication d'objets publicitaires, n'en revient toujours pas. « *Le feu a pris au bout de la réserve. C'est une zone de stockage où il n'y a pourtant aucune prise électrique. On n'y comprend rien.* » Ensuite, tout s'est passé très vite. « *Nos stocks sont essentiellement constitués de papier, de plastique et de textile qui se sont consumés en quelques minutes.* » Le feu s'est ensuite propagé aux locaux qui abritaient les machines et une partie des bureaux de l'administration. « *Nous avons tout juste réussi à sauver trois tours d'ordinateur qui contiennent des fichiers clients, de la comptabilité et des dossiers de graphistes. Mais les machines sont perdues. Rien à récupérer. Il y en a pour près de 2,5 millions d'euros d'investissement.* »

Dès le lendemain du sinistre, Patrick Marais recevait des dizaines d'appels et de mes-

sages de soutien. Le maire Hubert Wulfranc et le premier adjoint Joachim Moyses se sont rendus sur le site, à proximité du boulevard Lénine, pour tenter de trouver des solutions d'urgence. Du baume au cœur tandis que les salariés faisaient l'inventaire du peu de matériel épargné. « *Le plus urgent est de trouver des bureaux avec des téléphones et des ordinateurs pour reprendre contact avec nos clients et nos fournisseurs. Nous avons besoin de nous poser et de trouver un hébergement même précaire pour reprendre notre activité au plus vite* », expliquait alors Patrick Marais. Une attente comblée dès jeudi 12 mars, avec le concours de la Ville, puisque LM communication a pu s'installer dans une partie des anciens locaux du centre de formation en transport et logistique AFT-IFTIM, 125 rue de Paris.

Un élan de solidarité

Dans un premier temps, il s'agit d'abriter

juste l'administration mais une installation plus durable devrait être envisagée dans les prochains jours afin d'accueillir les machines et toute l'équipe de production. « *Il reste encore des questions en suspens. Mais si la première machine est livrée rapidement et si les locaux de l'AFT-IFTIM se révèlent compatibles avec notre activité, nous pourrions même envisager de reprendre notre production dès le début du mois d'avril,* précise Édouard Oyer, directeur adjoint de LM communication. *L'élan de solidarité est énorme. Nous avons même des propositions de confrères qui sont prêts à nous prêter leurs machines. Ça fait du bien et même s'il faut rester prudent, ça nous donne plein d'espoir pour l'avenir.* » ■

INFOS LM communication reste joignable par e-mail : contact@lmcommunication.com, patrick@lmcommunication.com, edouard@lmcommunication.com, et sur le standard au 02 32 18 07 70.



◀ Créée en janvier 1993, l'entreprise LM communication s'est notamment distinguée en décrochant le marché prestigieux de fournisseur officiel des produits dérivés de l'Armada 2013.

La galère des ex-Atlas

Les seize ex-salariés Atlas du Château blanc sont restés sans ressources pendant trois mois. Le mandataire judiciaire tardait à délivrer l'attestation nécessaire pour s'inscrire à Pôle emploi.



« ON NOUS AVAIT PROMIS QU'ON SERAIT BIEN TRAITÉ SI ON TRAVAILLAIT JUSQU'AU BOUT. » En guise de bon traitement, Élisabeth Jedde, ex-salariée Atlas du Château blanc, sera restée sans ressources pendant trois mois. « J'ai dû vendre ma voiture pour faire face au quotidien », dit-elle.

Comme les 900 autres licenciés du groupe Rapp, l'ex-numéro quatre de l'ameublement français et ex-proprétaire de 95 magasins Atlas, Fly et Crozatier (lire *Le Stéphanois* n° 194), Élisabeth Jedde n'a, pendant tout ce temps, perçu qu'une prime de reclassement. Mais, n'ayant qu'un an d'ancienneté lors du licenciement, cette modeste somme ne lui aura pas été d'un grand secours. Ces longs mois de galère, la Stéphanoise les doit au retard pris par le mandataire judiciaire pour délivrer l'attestation employeur nécessaire pour s'inscrire à Pôle emploi. « À chaque coup de fil, dit-elle, on me la promettait pour la semaine d'après. » Lassée, Élisabeth Jedde s'est tournée vers l'inspection du travail qui, le 26 février, a mis le mandataire en demeure de délivrer le document.

Une situation intolérable

Contactés quelques jours plus tard par téléphone à Mulhouse, les services de maître Emmanuelle Hartmann, le mandataire, reconnaissent le caractère intolérable de la situation... tout en rejetant la responsabilité du retard sur le prestataire informaticien chargé d'arrêter les soldes de tout compte des 900 licenciés.

Alertée par la situation, la direction nationale de Pôle emploi a finalement décidé, lundi 2 mars, de déclencher une procédure d'urgence, malgré l'absence de l'attestation employeur. Élisabeth Jedde a enfin pu s'inscrire à Pôle emploi, jeudi 12 mars, le jour même où l'attestation a été finalement postée à Mulhouse. Toutefois, même si Pôle emploi promet un traitement « dans les plus brefs délais », à l'heure où paraissent ces lignes, Élisabeth n'aura sans doute encore rien touché...

Alertée par la situation, la direction nationale de Pôle emploi a finalement décidé, lundi 2 mars, de déclencher une procédure d'urgence, malgré l'absence de l'attestation employeur. Élisabeth Jedde a enfin pu s'inscrire à Pôle emploi, jeudi 12 mars, le jour même où l'attestation a été finalement postée à Mulhouse. Toutefois, même si Pôle emploi promet un traitement « dans les plus brefs délais », à l'heure où paraissent ces lignes, Élisabeth n'aura sans doute encore rien touché...

▲ Élisabeth Jedde, l'une des 16 ex-salariés du magasin Atlas du Château blanc, est sans ressources depuis son licenciement en décembre dernier. Elle a dû vendre sa voiture pour faire face aux dépenses quotidiennes.

PHOTO : E. B.



PHOTO: L.S.

BIBLIOTHÈQUES

Les livres qui marchent

Parce que l'accès à la culture n'est pas un dû mais un droit, les bibliothèques de la Ville proposent un service de portage de documents à domicile depuis janvier 2013. « Ce service gratuit s'adresse à toutes les personnes qui ont des difficultés à se déplacer, même de manière momentanée, lors d'une convalescence et quel que soit leur lieu de résidence à Saint-Étienne-du-Rouvray », explique la bibliothécaire Laurence Dalmont. Tout a été pensé pour faciliter les démarches. Les tournées ont lieu toutes les six semaines et toujours un mardi après-midi. Le vendredi qui précède, un(e) bibliothécaire appelle chacun des bénéficiaires de ce service pour prendre la commande. « Tous les documents sont accessibles, livres, revues, CD ou DVD et sans limite concernant le nombre de documents », précise Laurence Dalmont. Le jour de la livraison, les bibliothécaires sont aussi là pour faire découvrir des auteurs et recueillir les avis des lecteurs (trices). Depuis un an, Lydie Vasselín n'a pas raté une seule tournée. « À chaque fois, je prends cinq livres, des très gros. Le plus souvent des romans historiques et des biographies. J'avais déjà l'habitude d'aller à la bibliothèque Elsa-Triolet mais avec mes problèmes de santé, je ne peux plus me déplacer. Heureusement que ce service existe car la lecture est un de mes passe-temps préférés depuis toujours. »

INFOS Pour profiter du service de portage de documents à domicile proposé par les bibliothèques, il suffit de contacter le 02 32 95 83 68.

UKRAINE

Fragile cessez-le-feu

Le *Stéphanois* (n°192) publiait en octobre des témoignages d'Ukrainiens invités sur la commune par l'association stéphanoise Droujba.

Leur pays était alors déchiré depuis le mois d'avril par une insurrection séparatiste pro-russe dans le Donbass, à l'est du pays, et par la sécession de la Crimée, suivie de son annexion par la Russie. La rédaction a repris contact avec Vladimir Tokarev, directeur adjoint de l'école n°12 de Kherson, après le cessez-le-feu du 15 février. « *La trêve n'est respectée que par les Ukrainiens, dit-il. Les séparatistes et les Russes qui sont à leurs côtés continuent d'attaquer l'armée ukrainienne bien que cette dernière se soit retirée des villages [à l'est], en accord avec le protocole de Minsk. Poutine ne cesse de donner des armes aux séparatistes. Il est en train de préparer une soi-disant "aide humanitaire". Chez nous, au sud [à Kherson], la situation est calme mais nous restons vigilants. Ceux qui ont des proches en Crimée ne peuvent y aller que difficilement, car les lignes de trains et d'autocars sont interrompues depuis le 15 décembre. Il n'y a qu'une seule possibilité pour se rendre en Crimée, c'est la voiture, mais il faut passer des heures aux postes de douane, à cause des longues files d'attente. Pour les camions, l'attente peut durer un ou deux jours, parce qu'ils doivent décharger et recharger la cargaison. Pour les voitures, ça prend cinq à dix heures (cet été j'y ai passé treize heures).* »

WEB La suite du témoignage de Vladimir Tokarev sur saintetiennedurouvray.fr



▲ Vladimir Tokarev (t-shirt blanc) faisait partie du groupe d'Ukrainiens invité par l'association stéphanoise Droujba du 22 au 27 septembre 2014 à Saint-Étienne-du-Rouvray.



Un repas de spécialités kurdes a été proposé pour conclure la soirée en soutien à la ville de Kobané, où plusieurs Stéphanois ont des proches.

SOLIDARITÉ

Soutien à Kobané

Mercredi 11 mars, le collectif Solidarité avec Kobané organisait une soirée de soutien et de collecte de fonds au bénéfice des habitants de la ville kurde. 700 € ont été récoltés.

PRÈS DE 400 FAMILLES KURDES VIVENT DANS L'AGGLOMÉRATION ROUENNAISE, dont un grand nombre à Saint-Étienne-du-Rouvray. Beaucoup étaient présentes parmi les 250 personnes venues à la salle festive. L'objectif de la soirée était de soutenir la ville kurde syrienne située à la frontière turque qui, pendant quatre mois, entre septembre et janvier, a été assiégée par les djihadistes de Daech.

Défendue par les combattants kurdes hommes et femmes des Unités de protections du peuple, l'YPG (YPJ pour sa branche féminine), et par des combattants de l'armée syrienne libre, la ville a repoussé les djihadistes au terme de sanglants combats qui ont causé la mort de 700 combattants kurdes, « *et 3 à 4 fois plus côté Daech* », précise Mustapha Saleh, représentant à Paris du Parti de l'union démocratique (PYD), présent à la salle festive pour l'occasion, et rappelant que les combats contre Daech se poursuivaient à 50 kilomètres de la ville libérée.

Le représentant du PYD rapporte notamment que la ville de Kobané, qui n'a, à ce jour, retrouvé qu'un tiers de sa population, et qui doit se reconstruire, connaît un besoin urgent en personnels qualifiés et moyens techniques pour déminer la ville. « *Depuis la libération, plus de cinquante personnes ont été tuées par des mines posées par les djihadistes avant leur fuite* », dit-il.

Lors de la soirée, était également présent Ali Ali, qui, dans *Le Stéphanois* n° 194 de novembre, était sans nouvelles de ses frères

et sœurs combattants dans les rangs de l'YPG et de l'YPJ. « *Ils vont bien*, indique-t-il, *ils ont combattu pour la libération de Kobané.* »

En remerciement de la subvention de 750 € au Croissant rouge kurde

votée par le conseil municipal le 16 octobre, Aysel Demir, présidente du Centre de la communauté démocratique kurde de Rouen (CCDKR) dont le siège est stéphanois, a remis au maire, Hubert Wulfranc, une horloge fabriquée et spécialement acheminée pour l'occasion depuis la région de Kobané. ■

Déminer la ville



◀ Pour réaliser leur fresque, les deux artistes ont recours à des techniques aussi diverses que la peinture vaporisée, les pincesaux ou encore les marqueurs.

PHOTO : WILLIAM BEAUCARDET

LE VERNISSAGE

Graffitologie

Au carrefour des genres, le spectacle *Le Vernissage*, présenté au Rive Gauche le 24 mars, donne au spectateur l'occasion rare d'assister à la naissance et à la vie d'une œuvre, en direct.

Benjamin Villemagne, le metteur en scène de la compagnie La Quincaillerie moderne, admet qu'il a longtemps souffert d'une certaine forme de frustration. « Ça m'ennuyait de ne pas voir se mêler davantage au théâtre les mouvements, les styles et les influences. » Pour son spectacle intitulé *Le Vernissage*, Benjamin Villemagne relève donc le pari de puiser à la source du graffiti et de la vidéo pour donner vie à une fresque tout en jonglant avec les conventions d'usage. Le premier décalage est de faire entrer le graffiti dans un théâtre alors que cet art de la rue fait référence à des performances plutôt illégales à la base.

Du blanc au noir

« Le graffiti est certainement la forme d'art la plus libre qui soit. Et encore aujourd'hui, personne ne peut se prétendre graffeur s'il n'a pas peint

un train. » Dont acte, il y aura bien un train dans le spectacle, tout droit sorti de la gueule d'un monstre né de l'inspiration de deux artistes qui allient l'un la calligraphie, l'autre l'illustration. Pitre et Totipoten, tels qu'ils se nomment, œuvrent sur le même support, un mur blanc qui sert à la fois d'écran et de cadre pour faire surgir des formes, des êtres et des mots. « *Juste en noir et blanc car le spectacle est conçu comme un cheminement entre la lumière et la nuit, entre le visible et l'invisible,* précise Benjamin Villemagne. *Il n'y a pas d'histoire au sens propre mais plutôt une dramaturgie en trois actes. »* Un premier temps pour remonter aux origines du graffiti depuis le métro de New York, un deuxième temps pour laisser les artistes s'exprimer et recouvrir l'espace blanc jusqu'au noir total, un troisième temps enfin pour consacrer le graffiti comme art officiel et reconnu dans une galerie.

Du métro au musée

Le vernissage proprement dit peut alors commencer tandis que les spectateurs deviennent visiteurs et investissent la scène. Mais le graffiti a-t-il réellement sa place dans un musée ? « *Il n'y a pas forcément de réponse à cette question. En tout cas, je n'ai pas souhaité utiliser mon spectacle pour livrer mon opinion. Je ne suis pas là pour défendre une vérité,* tranche Benjamin Villemagne, le metteur en scène mais aussi le chef d'orchestre du spectacle. Car le supplément d'âme du *Vernissage* tient à la musique qui anime le geste des graffeurs. L'auteur, compositeur, interprète Le Dix réussit là encore un mélange des genres qui scelle l'harmonie entre la soul, le jazz et le hip-hop pour finir de donner à ce spectacle une dimension très universelle. ■

INFOS *Le Vernissage*, mardi 24 mars à 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

Dossier



« En CM2, les compétences ne sont pas toujours consolidées, remarque Carole Colard, enseignante. On laisse donc des mémos sur les murs et on répète pour ceux qui auraient une mémoire visuelle ou auditive. »

PHOTOS DU DOSSIER : M.-H. L.

Les coulisses de l'info

À quoi ressemble la journée d'un écolier ? Entre transmission des savoirs, éveil culturel, développement de l'esprit critique, préparation au monde du travail et activités périscolaires, il semble que les enfants aient parfois des journées bien plus remplies que les adultes. *Le Stéphanois* a mené l'enquête...

Quand l'école court plusieurs lièvres à la fois

Les programmes de l'Éducation nationale sont-ils trop chargés ? L'enseignement s'est certes enrichi au fil des décennies, mais il s'est aussi mis à poursuivre plusieurs objectifs... Au risque parfois de perdre le fil.

L'école primaire Ferry-Jaurès, un jeudi matin. Après une récréation passée à jouer à l'épervier et à régler quelques affaires de grande importance, les élèves de CM2 retrouvent leur place dans la classe. Les tables sont organisées en îlots, les enfants se font face. L'heure qui commence est consacrée au passé composé : faut-il mettre le verbe être ou avoir, dans quel cas faut-il l'accorder avec le sujet ? La maîtresse, Carole Colard, interroge. Les écoliers lèvent le doigt, répondent. Puis c'est le moment des exercices « en autonomie » pour appliquer ce qui vient d'être vu. Plus tard, ils réviseront les multiplications et les divisions, ils aborderont les fractions et les problèmes. Et s'ils maintiennent le rythme, ils parviendront à finir l'année sur les mesures et les volumes. Mais « *c'est compliqué de tout faire, alors on reste sur l'essentiel* », prévient l'enseignante. Comme elle, la plupart des professeurs privilégient le français et les maths, même si « *c'est important de faire de tout* », des sciences, de l'histoire, de l'informatique, de l'anglais, du sport...

Développer la culture générale

Ainsi l'école française est-elle historiquement un lieu d'instruction. En clair, un lieu de transmission des savoirs « raisonnés ». « *L'école française a été créée pour former des élites*, rappelle Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Rouen. *Les modèles pédagogiques et les modèles de classe sont basés sur cet objectif.* » Des méthodes qui n'ont pas bougé, alors que l'école a décidé de poursuivre d'autres buts, plus démocratiques ceux-là. « *On est face à des logiques contradictoires que l'on essaie de faire tenir ensemble, c'est ça qui est compliqué* », poursuit-il.

Pour favoriser l'égalité des chances, par exemple, l'école s'est donné pour mission de développer la culture générale des élèves. Emma, Charlotte et Tom, 11 ans à peine, élèves de l'école Ferry-Jaurès, ont déjà fréquenté avec leur classe le Théâtre des Arts de Rouen. Ils ont chanté dans la *Flûte enchantée* de Mozart lors d'un opéra participatif. En ce moment, ils découvrent toutes les familles d'instruments de musique ou encore la danse contemporaine. « *Tous les vendredis, on va à la salle Béjart avec la maîtresse, racontent-ils. On s'inspire du spectacle Queen Kong de la BaZooKa, et on invente une chorégraphie au fur et à mesure.* » Ils sont allés à plusieurs reprises au Rive Gauche. Les trois amis ont adoré le spectacle *Boby Boy*. Depuis plusieurs semaines, ils travaillent avec leur profes-



seur d'arts visuels sur l'exposition « Tenue originale exigée » qui se tiendra en juin à la halle aux Toiles de Rouen.

Apprendre à être curieux

Cette ouverture culturelle se poursuit au collège. À Louise-Michel, Amanda, 15 ans, a par exemple récemment mené en classe un projet de journalisme radio. Elle a écrit un petit texte sur Pétain et elle le lira bientôt au micro. « *Beaucoup d'élèves ne vont jamais au cinéma et encore moins dans les musées. C'est important que l'école leur apporte ce côté-là* », souffle Carole Colard. Audrey Shabad, professeure de français au collège Louise-Michel estime elle aussi que « *l'école apprend à avoir une certaine curiosité intellectuelle. Si je travaille sur une comédie de Molière, le but n'est pas de tout leur dire mais de planter des graines. Et qu'ils aient des réflexes culturels* ». De quoi former des esprits avertis ? « *Quand je suis entrée dans l'enseignement, j'avais retenu cette idée que nous formions des citoyens critiques, mais cette dimension-là me semble être oubliée au profit de compétences parcellisées, s'inquiète la professeure. J'ai le sentiment que l'on fabrique des individus normés. On dit qu'ils peuvent faire ci, qu'ils ne peuvent pas faire ça. Et que fait-on de tout le reste, de ce qui fait nos particularités ?* »

« Un lieu où l'on obéit »

« *Développer l'esprit critique, de manière globale, ce n'est pas ce qui caractérise le plus l'école*, souligne Laurent Lescouarch. *L'école est plus un lieu où l'on obéit. Et il faudrait des méthodes qui permettraient aux élèves de s'exprimer, de donner un point de vue,*

de le discuter, d'être dans la controverse et de prendre des responsabilités. »

Tout n'est pas perdu pour autant. Audrey Shabad se réjouit de voir les collégiens de plus en plus aptes à s'exprimer. « *À nous de leur apprendre à formuler leur point de vue* », précise-t-elle. Mais l'enseignante grince des dents quand la ministre de l'Éducation nationale parle de renforcer la culture de l'engagement et l'apprentissage de la morale. « *Qui suis-je moi pour apprendre l'empathie à des d'élèves, s'interroge-t-elle. De plus, beaucoup de choses sont déjà enseignées dans les cours d'éducation civique.* »

Lieu d'instruction, voire d'éducation, l'école s'est aussi mise à préparer des « homos economicus » quand, historiquement, le travail s'apprenait dans d'autres espaces. Jules par exemple, élève de terminale ST2I au lycée Le Corbusier, met déjà les mains dans le cambouis. Il a neuf heures d'architecture durant lesquelles il étudie des plans, il modélise en 3D, étudie des maquettes, et sept heures de technologie transversale qui lui permettront l'an prochain d'entrer dans une école d'ingénieur ou un DUT génie civil. Mais, à côté, le jeune homme est déjà actif. Jules réalise pour la *start-up* d'un ami des infographies de sites pour des associations. Le lycéen a appris tout ça sur le tas, seul, et dans les *open class room*, sur le net, où le savoir est mis à disposition. ■

▲ Les lycéens sont plus souvent sur leur smartphone que sur leur ordinateur. Jules lui fait un peu d'informatique. Ça lui « permet de faire quelque chose d'intelligent ». Ses copains font du sport et de la musique.

« Toute expérience de vie est éducative »

Comment les enfants et les ados se construisent-ils en dehors de l'école ? Jeux de société, vie associative association, flâneries... les temps libres des jeunes sont aussi des moments d'éducation.

De temps en temps, le week-end, Amanda 15 ans, se rend avec sa grand-mère dans une association pour personnes handicapées. « *Je reste avec eux et je les aide. J'aime bien*, raconte la jeune Stéphanaise. *Ça me permet d'être plus proche des gens et d'avoir moins d'appréhension face au handicap.* » Le reste du temps, la jeune fille aime aussi se reposer, aller au cinéma avec ses copines, inventer des histoires. « *J'avais un blog, rapporte-t-elle. Je l'avais appelé Les Amandines, je donnais des recettes beauté et je racontais*

des choses du quotidien. Je l'ai tenu pendant un an, puis je l'ai fermé. Il n'avait pas trop de succès ! »

Apprentissage de l'autonomie

Jules, lui, a 18 ans. Il est en terminale au lycée Le Corbusier. En dehors des cours, il est aussi trésorier du foyer socio-éducatif de l'établissement. L'association vend des adhésions et des sucreries, entretient le baby-foot et le billard, organise des sorties. « *Ça met de l'ambiance dans le lycée* », clame-t-il. Dans un autre registre, les plus jeunes,



Emma, Charlotte et Tom, élèves de CM2 à l'école Ferry-Jaurès, regardent la télévision, adorent le jeu de coopération *Qui l'a vu ?* ou s'occuper de *Tom le chat* sur l'ordinateur. Chez elle, Charlotte a même un vrai canard, des tortues et des poissons. Une fois par semaine, les trois écoliers se retrouvent à la bibliothèque Georges-Déziré, demandent des bouquins et lisent quelques BD. Ensuite, Tom et Emma accompagnent Charlotte chez elle. Tout seuls.

Laïcité, mixité et respect des autres

Toutes ces expériences de vie sont éducatives. « *Un enfant se nourrit de tout ce qui se passe autour de lui*, rappelle Jérôme Lalung, coordonnateur du Projet éducatif local de Saint-Étienne-du-Rouvray. *Il apprend tout le temps, et beaucoup dans ces espaces de respiration.* » Certains voudront les « *rentabiliser* », quitte à trop charger l'emploi du temps, d'autres ne percevront que leur dimension de divertissement. Ce n'est pas le parti pris de la Ville qui a élaboré un projet éducatif pour les activités périscolaires, en particulier les Animalins, et pour les centres socioculturels. « *Les ani-*

À SAVOIR

Bons élèves

En 2013, 81,8 % des jeunes français âgés d'environ 17 ans étaient des lecteurs efficaces. La proportion de ceux qui éprouvent des difficultés de lecture est de 9,6 %, dont la moitié est quasi-analphabète.

À la fin de l'année scolaire 2012-2013, 79,8 % des élèves de CM2 avaient la « maîtrise de la langue française » et 70,9 % « les principaux éléments de mathématiques, de culture scientifique et technologique ».

SOURCE : État de l'école, direction de l'évaluation de l'Éducation nationale.



Emma, Charlotte et Tom se rendent toutes les semaines à la bibliothèque. C'est un moment d'apprentissage. Les bibliothécaires le savent, elles les accompagnent, rendent les livres accessibles, adaptent le mobilier. « *L'enfant doit se rendre compte que l'espace a été conçu pour lui* », souligne Jérôme Lalung.

mateurs ont bien conscience de créer des situations d'apprentissage. Cela se traduit dans la manière d'accueillir les jeunes et dans la posture des éducateurs, rapporte Samuel Dutier, directeur du centre socioculturel Jean-Prévost. Il est important qu'ils véhiculent des valeurs de partage, de laïcité, de mixité, de respect des autres. » Et cette éducation non formelle – avec des objectifs, mais ne débouchant sur aucune certification – passe par de simples moments de détente dans un espace agréable, par une anodine sortie à la piscine ou au bowling, par un tournoi

entre jeunes, une virée à la bibliothèque, un échange de points de vue, l'écriture d'une chanson, la réalisation d'un court-métrage... Pas question donc de calquer le modèle sur l'école. Même si les activités se jouent parfois dans ses murs. « *Il faut garder des espaces de liberté, de créativité, d'absence de pression* », ajoute Jérôme Lalung. Ce qui n'est pas toujours simple à mettre en œuvre sur le terrain quand le temps manque ou quand les professionnels tournent. Mais « *on a toujours en tête ces objectifs* », conclut Samuel Dutier. ■

EN CHIFFRES

L'école française recalée sur les inégalités

À l'école, les filles sont plus nombreuses à maîtriser la lecture que les garçons : 82,6 % contre 77,1 %. La différence s'accroît au collège (85,9 % contre 72,3 %). Pour le calcul, la géométrie, la différence selon le genre s'inverse légèrement à l'école (69,3 % des filles contre 72,5 % des garçons) mais les filles devancent les garçons au collège (80,5 % des filles contre 76,2 % des garçons).

Sur les épreuves de mathématiques, l'écart est important entre les élèves les plus favorisés et les élèves les plus défavorisés. Les premiers obtiennent 561 points, les seconds 442, soit 119 points d'écart. Au Japon, la différence n'est que de 75 points

SOURCE : MEN-DEPP-OCDE.

ENTRETIEN

« Pas de démocratisation scolaire »

Laurent Lescouarch, maître de conférences en sciences de l'éducation à l'université de Rouen, s'intéresse de près aux pratiques pédagogiques, parfois alternatives. Il revient sur les missions de l'école.

Dans les années 1960, le but était de démocratiser l'enseignement et de favoriser l'égalité des chances. L'objectif est-il atteint ?

Selon les travaux de recherche en sciences de l'éducation, le système a réussi la massification scolaire, on scolarise toute la population, quel que soit le milieu, mais le système n'a pas réussi la démocratisation scolaire. Il ne réduit pas l'écart de performances liées aux origines sociales. Pour moi, la démocratisation scolaire aurait impliqué des changements de forme pédagogique plus importants.

Est-ce qu'on en demande trop aux enfants ?

Les programmes ont tendance à augmenter et le temps scolaire à diminuer. En 1968, les élèves passaient trente heures à l'école, aujourd'hui ils y restent vingt-quatre heures. Au total, nous avons un an de moins pour apprendre la même chose. Alors soit nous sommes devenus extrêmement efficaces d'un point de vue didactique, soit les élèves apprennent beaucoup plus vite, soit il y a un souci.

Les programmes sont extrêmement clairs, mais les méthodes ne me semblent pas les plus performantes. Dans notre système de planification, nous avons fait le choix de parcelliser les connaissances et de les approcher de manière redondante. Est-ce qu'il ne vaudrait pas mieux voir les choses moins souvent, mais les voir mieux ?

Élus communistes et républicains

Plusieurs organisations syndicales de salariés appellent la population à participer à une journée de mobilisation interprofessionnelle nationale, le 9 avril prochain, pour signifier l'opposition des Français à la politique pro-Medef menée par le gouvernement socialiste.

Il s'agit de dire stop au projet de loi Macron qui développe le travail du dimanche, démantèle un peu plus le service public ferroviaire, porte atteinte à la justice prud'homale ainsi qu'à la médecine du travail.

Il s'agit de dire stop au projet de loi Santé qui rabote de nouveau l'assurance maladie et poursuit le travail de casse de l'hôpital public. Il s'agit de dire stop au projet de loi sur le « dialogue social » qui entend fusionner les différentes instances de représentation du personnel pour réduire les droits des salariés au sein de leur entreprise. Membres du Front de gauche, les élus communistes vous invitent à participer massivement à la manifestation organisée à Rouen le 9 avril prochain à 10 heures au départ du cours Clemenceau. Ce sera l'occasion de dire stop à l'austérité et d'exiger une autre répartition des richesses pour augmenter les salaires et les pensions, ainsi que pour financer la protection sociale et les services publics.

TRIBUNE DE Hubert Wulfranc, Joachim Moyse, Francine Goyer, Jérôme Gosselin, Murielle Renaux, Michel Rodriguez, Fabienne Burel, Najia Atif, Carolanne Langlois, Marie-Agnès Lallier, Francis Schilliger, Pascal Le Cousin, Daniel Vezie, Nicole Auvray, Didier Quint, Jocelyn Cheron, Florence Boucard, Gilles Chuette.

Élus Droits de cité mouvement Ensemble

L'HUMAIN D'ABORD est notre détermination ! Nous rejetons la politique d'austérité du gouvernement et la casse des services publics dont nous avons tant besoin. La pauvreté, le mal-vivre s'installent partout entraînant la division de ceux d'en bas qui ont pourtant les mêmes intérêts. Nous sommes tous dans la même galère. Luttons ensemble !

Un autre choix est possible : la répartition des richesses entre toutes les mains. 1 % de la population du monde détient 99 % de la richesse. 99 % de la population vit avec les poches vides. Taxons les profits, distribuons les richesses, bloquons les fraudes fiscales, l'argent est là. Nous ne pourrions gagner qu'unis. Le Front de gauche est notre force collective. Nous allons l'élargir aux écologistes, aux associatifs, syndicalistes, ceux de gauche qui rejettent la politique d'austérité. Face au Front national, à la destruction de nos droits sociaux, nous devons construire une gauche de combat sociale, écologiste, féministe et démocratique. Mobilisons-nous toutes et tous ! C'est possible et ça changera nos vies. Nous sommes le nombre et la force. Toutes et tous, soyons dans la rue le 9 avril pour une grande mobilisation unitaire contre la loi Macron, contre l'austérité et pour exiger nos droits.

TRIBUNE DE Michelle Ernis, Pascal Langlois.

Élus socialistes et républicains

Nous saluons trois actions du gouvernement qui vont dans le sens de la solidarité et de la justice sociale :

- l'accès à la « couverture maladie universelle » et l'aide pour l'acquisition d'une « assurance complémentaire santé » pour 600 000 personnes supplémentaires grâce au relèvement du plafond de ressources.

- 10 000 jeunes bénéficient déjà de la « Garantie jeunes » dans les 10 territoires pilotes, dont la Seine-Maritime. Ce dispositif s'adresse aux moins de 25 ans, sans ressources et sans diplôme. Cet accompagnement complet et sur-mesure vers l'emploi ou la formation vise à favoriser le retour à l'autonomie. L'objectif, d'ici 2017, est de toucher 100 000 jeunes.

- le RSA activité et la prime pour l'emploi, dispositifs jugés complexes et peu efficaces, seront remplacés par la « prime d'activité » effective à partir du 1^{er} janvier 2016. Cette nouvelle prestation profitera à 4 millions de personnes et permettra de redonner chaque mois du pouvoir d'achat aux travailleurs aux revenus les plus modestes et encourager ainsi la reprise d'activité. Les 700 000 jeunes travailleurs de moins de 25 ans y seront pleinement éligibles.

Pour nous contacter : 02 35 65 27 28 ou ps.ser@free.fr

TRIBUNE DE David Fontaine, Danièle Auzou, Patrick Morisse, Léa Pawelski, Catherine Olivier, Daniel Launay, Philippe Schapman, Samia Lage, Pascale Hubart, Réjane Grard Colombel, Antoine Scicluna, Thérèse-Marie Ramarosan, Gabriel Moba M'builu.

Élus vraiment à gauche, soutenus par le NPA

Les salariés sont attaqués, les actionnaires gavés : ça ne peut plus durer ! Des grèves pour l'augmentation des salaires et l'arrêt de la dégradation des conditions de travail se multiplient dans le pays. Il est urgent que la protestation s'élargisse au niveau national. L'utilisation de l'article 49.3 par le gouvernement pour faire passer en force sa loi Macron, qui démantèle le droit du travail, est une provocation de plus. Le 9 avril les syndicats CGT, FO, FSU et Solidaires appellent à une journée de grève interprofessionnelle, contre l'austérité et pour le retrait de la loi Macron. Le 9 avril doit nous permettre d'exprimer le ras-le-bol accumulé et être une première étape vers un mouvement d'ensemble, seul moyen pour faire reculer le Front national qui veut faire une démonstration de force aux élections départementales. Aucune voix ne doit se porter sur ce parti, ni au premier ni au second tour. Il est le pire ennemi des travailleurs et de la jeunesse. Le vote Front national est un piège : le piège de la division selon la couleur de peau, l'origine, la religion. Le FN au pouvoir verrait un recul sans précédent de nos libertés, de nos droits sociaux. ser.vraimentagauche@gmail.com

TRIBUNE DE Philippe Brière, Noura Hamiche

BON À SAVOIR

C'est fait pour les chiens !

Douze canisites sont répartis un peu partout dans la ville. Ils se trouvent rue de l'Industrie (à hauteur de la rue Parmentier), rue de Saint-Adrien, rue de Bourgogne, rue Lazare-Carnot (ex-parking sécurité sociale), rue Pierre-Corneille (en bordure du parking), place de l'Église, rue Émile-Kahn/place des Nations-Unies, rue du Docteur-Gallouen, parc Saint-Just (une en bordure du parking, l'autre derrière les immeubles de Logiseine), rue Paul-Verlaine (à hauteur n° 10), rue Charles-Péguy (derrière le local FSGT). Depuis le 1^{er} janvier 2015, pinces et sachets pour les déjections canines sont mis à la disposition des propriétaires d'animaux pour favoriser le ramassage, à l'accueil de la mairie et à l'accueil de la maison du citoyen. Enfin, deux distributeurs de sachets sont installés sur la ville, l'un à l'entrée du parc Youri-Gagarine, l'autre à l'entrée du parc Gracchus-Babeuf.



Élections départementales les 22 et 29 mars

Les 22 et 29 mars, les électeurs désigneront leurs conseillers départementaux pour six ans selon un nouveau mode de scrutin. Pour la première fois, le vote pour les élections départementales se déroulera suivant un scrutin binominal paritaire à deux tours. Les candidats se présentent par binôme, un homme et une femme, associé à deux remplaçants. À noter, certain(e)s Stéphanois(es) changent de bureau de vote et/ou de canton. De nouvelles cartes d'électeur ont été adressées à celles et ceux qui changent de bureau de vote et aux nouveaux inscrits sur les listes électorales. Les personnes inscrites sur les bureaux 8, 9, 11, 16 et 17 voteront dorénavant pour le canton de Saint-Étienne-du-Rouvray. Une carte interactive permet d'accéder au détail des cantons.

SITE www.seinemaritime.fr/cg76-2012/cantons.php

3 000 000

C'est le nombre de Stéphanois qui ont été imprimés depuis le numéro 1, paru le 25 août 2005. Vous avez entre les mains le numéro 200.



DÉCHETS

COLLECTES REPORTÉES

Lundi 6 avril étant férié, les collectes de la semaine sont décalées d'une journée. La collecte des ordures ménagères aura lieu mardi 7 et vendredi 10, celle des papiers et emballages jeudi 9 et celle des déchets végétaux samedi 11.

SNCF

ARRÊTS SUPPRIMÉS

Suite à des travaux dans la zone de Sotteville-lès-Rouen, les arrêts en gare de Saint-Étienne-du-Rouvray et de Sotteville-lès-Rouen de quelques TER (ligne Elbeuf-Rouen-Yvetot) sont supprimés dimanches 22 et 29 mars : ceux au départ d'Yvetot à 7 h 57 et 11 h 07 et ceux au départ d'Elbeuf à 9 h 49 et 12 h 51.

MÉTROPOLE

ENQUÊTE PUBLIQUE

Une enquête publique porte jusqu'au 16 avril sur le projet de Schéma de cohérence territoriale (Scot) de la Métropole Rouen Normandie, document qui planifie le développement du territoire de la Métropole pour les vingt prochaines années. Le Scot peut être consulté dans les mairies des 71 communes et au siège de la Métropole (14 bis avenue Pasteur à Rouen) et sur son site internet. La commission d'enquête tiendra une permanence samedi 28 mars de 9 à 12 heures à l'hôtel de ville de Saint-Étienne-du-Rouvray. Les habitants peuvent également faire part de leurs remarques dans les registres disponibles dans les mairies, par courriel scot@metropole-rouen-normandie.fr ou par courrier à Mme la présidente de la commission d'enquête du Scot de la Métropole Rouen Normandie, Métropole Rouen Normandie, direction de la planification urbaine, 14 bis avenue Pasteur, CS 50589, 76006 Rouen Cedex.

Agenda

DROITS ET DÉMARCHES

JEUDI 26 MARS

Conseil municipal

Le conseil municipal se réunira à 18 h 30, salle des séances. La réunion est publique.

JEUDI 26 MARS

Vaccinations gratuites

Le Département organise des séances de vaccinations gratuites pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans, de 17 heures à 18 h 15, centre médico-social, 41 rue Ambroise-Croizat.

► Renseignements au 02 76 51 62 61.

JEUDI 2 AVRIL

Permanence du maire

Le maire Hubert Wulfranc tiendra une permanence à la salle polyvalente de la bibliothèque Louis-Aragon de 14 à 16 heures (quartiers La Houssière/Croizat/Hartmann).

FORMATION

VENDREDI 27 ET SAMEDI 28 MARS

Salon de l'apprentissage et de l'alternance

Deux journées, de 10 à 18 heures, pour comprendre les tenants et les aboutissants des études en alternance.

► Palais des consuls, chambre de commerce, 7 quai de la Bourse à Rouen.

SENIORS

MERCREDI 8 ET JEUDI 9 AVRIL

Repas animés

Les repas animés auront lieu mercredi 8 avril au foyer restaurant Ambroise-Croizat et jeudi 9 avril au foyer restaurant Geneviève-Bourdon. Les repas seront animés par l'orchestre Balad.

► Réservation uniquement jeudi 2 avril par téléphone au 02 32 95 93 58, à partir de 10 heures, sous réserve des places disponibles.

LUNDI 13 AVRIL

Sortie au cinéma

Le service vie sociale des seniors organise une sortie au cinéma Le Mercure à Elbeuf pour le film *Diplomatie*, drame historique de Volker Schlöndorff avec André Dussollier et Niels Arestrup.

► Inscription mardi 7 avril par téléphone au 02 32 95 93 58, à partir de 10 heures, dans la limite des places disponibles. Prix de la place : 2,50 €.

LOISIRS

SAMEDI 21 MARS

Portes ouvertes à l'Association familiale

À l'occasion de ses 100 ans, l'Association familiale organise un après-midi portes ouvertes dans

les locaux de la halte-garderie Leonel-Quentin, 42 ter rue Ambroise-Croizat, de 14 à 18 heures. Au programme : expo photos, revue de presse, présentation des travaux (couture)...

► Renseignements au 09 50 73 51 64.

SAMEDI 28 MARS

Manille coïncée

Le comité de quartiers Saint-Étienne-du-Rouvray centre organise une manille coïncée en individuel à 14 heures, à la salle Coluche de l'espace des Vaillons, 267 rue de Paris.

► Inscriptions à 13 h 30. 8 €.

VENDREDI 10 AVRIL

Les Anciens de Jean-Lurçat se retrouvent

La huitième édition des retrouvailles des anciens du lycée Jean-Lurçat se déroulera à partir de 19 h 30, à la Salle festive de Saint-Étienne-du-Rouvray. Au programme : apéritif dînatoire, exposition de documents et de photos « d'époque » et loto. Tarif : 10 €.

► Renseignements et inscriptions au 02 35 66 50 23 ou lesanciensdelurcat@orange.fr

CULTURE

EXPOSITIONS

JUSQU'AU 1^{er} AVRIL

Retour vers les années 80

Quel était le contexte social, culturel, artistique, scientifique et technique de 1985, année de naissance de l'Insa ? L'exposition propose une plongée dans les années 80.

► Hall du bâtiment Magellan de l'Insa, avenue de l'Université. Renseignements au 02 32 95 97 19.

JUSQU'AU 2 AVRIL

Exposition évolutive de portraits d'insaisiens | Yann Cielat

Yann Cielat, travaillant au département des humanités de l'Insa, mène un long travail de photographie. Durant quatre semaines, il propose aux membres du personnel et aux étudiants de participer à son exposition. Petit à petit, ces portraits grignoteront l'espace pour aboutir à une fresque représentant l'école.

► Hall du bâtiment Magellan de l'Insa, avenue de l'Université. Pour participer : yann.cielat@insa-rouen.fr

JUSQU'AU 15 AVRIL

Les Stéphanaïens exposent

De nombreux artistes participent cette année encore à cette exposition qui regroupe des peintres, des dessinateurs et des sculpteurs stéphanaïens. Qu'ils soient connus ou moins, ils partageront de nouveau leur plaisir avec le public.

► Centre socioculturel Jean-Prévost. Entrée libre. Renseignements au 02 32 95 83 66.

DU 20 MARS AU 2 AVRIL

Les étudiants internationaux dans Rouen

Le centre de documentation de l'Insa accueille l'exposition des photographies lauréates du concours mis en place par la ville de Rouen et Cesar (Conférence de l'enseignement supérieur de l'agglomération de Rouen). Le thème était

« Les étudiants internationaux dans Rouen ».

► Premier étage de la bibliothèque de l'Insa, avenue de l'Université. Renseignements au 02 32 95 97 19.

DU 23 MARS AU 24 AVRIL

Marguerite Duras, des journées entières en Indochine



Le delta du Mékong, Saïgon, Hanoï, Phnom Penh, le golfe de Siam, autant de lieux de l'enfance de l'écrivain qui ont inspiré cette série de photographie d'Éric Bénard.

► Galerie du Temps de [poz], avenue de l'Université. Renseignements au 02 32 95 97 19.

GRAFF

MARDI 24 MARS

Le Vernissage | La Quincaillerie moderne

Cette performance visuelle et sonore autour du *street art* met en scène deux artistes graffeurs et quelques bonnes montées d'adrénaline. Sur fond de musique électro et sous vos yeux captivés, Pitre et Totipoten réalisent en direct une fresque monumentale.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

HEURE DU JEUDI

JEUDI 26 MARS

La musique anglaise du XVI^e siècle

Apogée de la Renaissance anglaise, l'ère élisabéthaine fut un âge d'or artistique et culturel : la littérature, la poésie, le théâtre et la musique s'y épanouirent. Par les élèves et les professeurs du département de musique ancienne du conservatoire.

► 19 heures, espace Georges-Déziré, salle Raymond-Devos. Entrée gratuite. Renseignements et réservations au 02 35 02 76 89.

DANSE

JEUDI 26 MARS

Autarcie (...) | Anne Nguyen Contrepoint | Yan Raballand

Conclusion de deux saisons de résidence, cette soirée mettra à l'honneur les chorégraphes Anne Nguyen et Yan Raballand autour d'un programme composé de deux de leurs pièces : *Autarcie (...)* – quatre hip-hop au féminin – et *Contrepoint*, un duo homme/femme, où le public aura plaisir à retrouver Yan Raballand en tant qu'exquis interprète.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

Bibliothèques connectées

MARDI 7 AVRIL

MédiaThéCafé : l'iPad sur le bout des doigts

La bibliothèque met à disposition des tablettes numériques contenant des applications sélectionnées par les bibliothécaires. Cet atelier permettra de découvrir les fonctionnalités de base de l'iPad ainsi que les applications. Ce rendez-vous est destiné aux adultes déjà familiarisés à l'ordinateur et à internet. Places limitées à 8.

► 17 h 15, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et réservations obligatoires dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

MERCREDI 8 AVRIL

Nouvelles offres numériques de la bibliothèque

La salle multimedia de la bibliothèque Elsa-Triolet est ouverte depuis un an. Elle permet l'accès aux ordinateurs et à internet à tous les adhérents. Pour étoffer son offre numérique, la bibliothèque vous invite à découvrir son portail et ses nouveaux supports : liseuses, tablettes.

► 18 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

VENDREDI 10 AVRIL

Papys, mamies restez connectés !

En partenariat avec les bibliothèques, le service vie sociale des seniors vous propose de tester vos connaissances en informatique. À l'issue d'un quiz, applications, clé USB, tablette ou autres noms d'oiseaux n'auront plus de secrets pour vous. Ouvert à tous.

► De 15 à 17 heures, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements et réservations conseillées dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

SAMEDI 11 AVRIL

SameDiscute spécial liseuses

Les liseuses arrivent dans les bibliothèques. La lecture numérique : une nouvelle façon de lire qui vous séduira peut-être.

► 10 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

SAMEDI 11 AVRIL

Tiens tête à ta tablette

Il s'agit de découvrir une histoire sous forme de jeu vidéo. Les enfants, pour gagner, devront unir leurs forces et leurs capacités à résoudre des énigmes pour progresser ensemble dans le récit. Pour les enfants à partir de 4 ans.

► 14 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements et inscriptions dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

SAMEDI 28 MARS

Atelier de la compagnie de Josef Nadj

Pour danseurs, comédiens, circassiens, amateurs et confirmés, une occasion de se perfectionner le temps d'un stage avec Ivan Fatjo, danseur de la compagnie de Josef Nadj, en amont de la présentation de la pièce *Les Corbeaux* mardi 31 mars.

► De 13 h 30 à 18 h 30, Le Rive Gauche. Inscriptions auprès de Magali Sizorn au 06 76 83 52 05.

DANSE ET MUSIQUE

MARDI 31 MARS

Les Corbeaux | Josef Nadj et Akosh S.

Une performance des plus intenses. Artiste polymorphe, Josef Nadj, directeur du centre chorégraphique national d'Orléans, et le musicien Akosh S., renouent avec l'art de l'improvisation libre, mêlant étroitement danse, musique et peinture.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94. À 19 heures, conférence « Des clés pour une danse » sur « Les Corbeaux : Origine(s) et devenir(s) » par Julie Gothuey, chercheur en esthétique, arts de la scène, arts plastiques (entrée libre et gratuite). Exposition « Les Corbeaux-dessins » de Josef Nadj, du 17 au 31 mars. À l'issue du spectacle, rencontre publique avec Josef Nadj en salle d'exposition devant ses dessins.

CONCERTS

SAMEDI 21 MARS

Chorale internationale Sainte-Thérèse

À l'occasion du 25^e anniversaire de la chorale internationale Sainte-Thérèse, un concert aura lieu à 15 heures en l'église Sainte-Thérèse, au Madrillet. Au programme : gospel, musique africaine... Entrée gratuite.

MARDI 24 MARS

Impromptu jonglée

La section musique-études a concocté un mélange de jazz/groove par un groupe 100 % insaïen et rythmé par le clug jonglage du bureau des sports.

► 12 heures, hall du bâtiment Magellan de l'Insa, avenue de l'Université. Renseignements au 02 32 95 97 19.

IMPRO

JEUDI 26 MARS

Match d'impro

La Gifle propose un match d'impro, de 20 à 22 heures, à l'Association du centre social de La Houssière, espace Célestin-Freinet. 1 € l'entrée.

► Renseignements et réservations au 02 32 91 02 33.

THÉÂTRE

VENDREDI 10 AVRIL

Sur le sentier d'Antigone d'après Sophocle | Cie Philippe Car

Du théâtre engagé, généreux et populaire. S'appropriant à sa façon, clownesque, habile et malicieuse, la tragédie de Sophocle, l'Agence de voyages imaginaires révèle en nous l'Antigone résistante et merveilleuse.

► 20 h 30, Le Rive Gauche. Billetterie : 02 32 91 94 94.

JEUNE PUBLIC

MERCREDI 1^{er} AVRIL

Heure du conte

Entre la sieste et le goûter, emmenez vos enfants de 4 à 7 ans écouter de belles histoires ! Les mimiques et la joie des bibliothécaires les feront éclater de rire.

► 15 h 30, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée gratuite. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

LECTURE

MARDI 7 AVRIL

Atelier « Les mots ont la parole »

Nouveau cycle pour l'atelier de lecture à voix haute, animé par Claudine Lambert. Venez participer et vous divertir autour de la mise en bouche de lectures hautes en couleur et en sonorités, déclamées avec plaisir, gravité ou humour, selon les thématiques choisies.

► De 17 h 15 à 18 h 45, bibliothèque Elsa-Triolet. Entrée libre. Renseignements dans les bibliothèques ou au 02 32 95 83 68.

LECTURE, POÉSIE ET MUSIQUE

MARDI 31 MARS

Jean Verdure, tant de vie encore

La soirée a dû être annulée.

Elle sera reprogrammée ultérieurement.



Les personnes à mobilité réduite peuvent se rendre aux manifestations grâce au Mobilo'bus, moyen de transport leur étant réservé. Renseignez-vous au 02 32 95 83 94.

État civil

MARIAGES

Alexandre Bazet et Lama Allahham, Badr Sahby et Samira Zerfani, Farouk Hamida et Aoitif Benzdira.

NAISSANCES

Bilel Azirar, Maëlys Bellenger, Rozerin Bindal, Loyann Catois, Hector Dehors, Emma Duplaix, Louane Flaguais Ledan, Myla Ginfray, Nawar Idar, Yousra Idrissi, Lina Khabouri, Issa Laribi, Louane Lefebvre, Thais Leroux Le Maux, Ines Maïda, Rosalie Messenger, Hamidou Niény, Bastien Pecquet, Tamara Simic, Curtis Tavares, Laïla Zardouh.

DÉCÈS

Hadjam Boukhira, Marthe Maire, Guy Baudin, Rolande Lheureux, Ahmed Aït Abdelmalek, Gérard Friloux, Denise Gervais, Denise Pernel, Yvette Kerdélo, Andrée Héranval, Hervé Auzou, Jean Guérard, Renée Autin, Lilyan Bourget, Lucienne Le Digabel, Claude Folliot, Tahar Nait Saadi, Jean-Pierre Bourgeaux, Liliane Vatiné.



Étienne Lécroart pratique aussi le dessin sous la contrainte. Il conçoit par exemple des histoires dessinées qui se lisent à l'endroit ou en retournant la feuille à 180°. Plus d'infos sur : e.lecroart.free.fr

PHOTO : M.-H.L.

REGARDS

Les coulisses de l'info

Plusieurs générations d'écoliers ont appris que $0+0=$ la tête à Toto. Si cette équation peut sembler naïve, elle démontre qu'un lien entre les mathématiques et le dessin est possible. Voilà un début nécessaire et suffisant pour amorcer un dialogue entre le mathématicien Arnaud Knippel et le dessinateur Étienne Lécroart.

Dessins croisés

Autour d'une feuille de papier, les liens qui unissent le mathématicien Arnaud Knippel et le dessinateur Étienne Lécroart apparaissent à la pointe du stylo.

Lorsqu'Arnaud Knippel, enseignant-chercheur à l'Insa, se retrouve face à Étienne Lécroart, dessinateur d'humour pour la presse et auteur de bandes dessinées, le dialogue se met vite en place autour d'une feuille. Chacun y va de son petit dessin pour expliquer son métier.

Arnaud Knippel esquisse un fleuve avec ses rives, deux îles et sept ponts. Il sera donc question pour commencer d'un problème de maths qui s'intitule Les sept ponts de Königsberg. La question est simple : existe-t-il une promenade permettant de revenir à son point

de départ en empruntant tous les ponts mais une seule fois ? La seconde étape passe par un schéma simplifié avec quelques points et quelques traits. « *Car le dessin est une étape importante dans la résolution d'un problème ou la démonstration d'un théorème. C'est une phase nécessaire de représentation et de reformulation* », explique Arnaud Knippel. Devant un tel schéma, Étienne Lécroart voit aussitôt un pont supplémentaire qui va lui permettre de franchir le fleuve qui le sépare du mathématicien. « *À partir d'un tel schéma, je me dis que je pourrais très bien dessiner*



des personnages sur les îles et sur les rives et même sur les ponts en train de tenter de résoudre le problème. On pourrait imaginer une petite histoire avec chacun d'eux. » L'énigme reste la même, tout est dans la façon de la raconter.

Tout en couleurs

Quand le problème de maths glisse vers l'histoire illustrée, la question du choix entre le noir et blanc et la couleur ne manque pas se poser. Sur ce sujet-là encore, Arnaud Knippel prend l'initiative avec le théorème des quatre couleurs. Ou comment faire pour colorier, avec seulement quatre couleurs, une carte de géographie sans qu'aucun pays voisin n'ait la même couleur. Étienne Lécroart reconnaît volontiers que cette question peut se poser aussi lorsqu'il s'agit de mettre en couleur une bande dessinée.

En somme, ce qui relie les deux hommes, c'est le goût pour les contraintes choisies et ce qu'elles peuvent faire émerger d'inattendu et de beau aussi. « J'imagine qu'il peut y avoir un

plaisir à réaliser un dessin avec un minimum de traits. De la même manière, plus une démonstration est simple, plus elle est belle », explique Arnaud Knippel qui couche aussitôt sur le papier la formule $e^{i\pi} + 1 = 0$. Pas la peine de chercher à la comprendre, il suffit donc de regarder. « Il y a là, les cinq éléments les plus célèbres en mathématiques : le 0 comme élément neutre de l'addition, le 1 comme élément neutre de la multiplication, mais aussi π , le fameux 3,14, e pour exponentielle, plus obscur pour les non-initiés, et i pour le « nombre imaginaire » qui résout toutes sortes de contradictions. » Une révélation rassurante pour Étienne Lécroart puisque cette formule prouve aussi « qu'il faut passer par l'imaginaire pour démontrer ce qu'il y a de plus rationnel ». ■

▲ Loin de toute abstraction, Arnaud Knippel aime à rappeler que la théorie des graphes a des applications bien concrètes, notamment pour la réalisation de circuits intégrés.

SCOUAT

La preuve par le graphe

Jusqu'au 2 avril, l'Insa organise les Semaines culturelles et d'ouverture artistique transdisciplinaires (Les Scouat). Un temps pour partager les cultures entre les sciences, la photographie, le cinéma, la musique, la danse, les jeux et la bande dessinée. À cette occasion, Arnaud Knippel et Étienne Lécroart relèveront le pari d'expliquer la théorie des graphes en toute simplicité et simplement en dessinant.

CONFÉRENCE DÉCALÉE Vendredi 20 mars à 12 h 15 et 13 h 45, hall Magellan, entrée libre. Programme complet : 30ans.insa-rouen.fr ou 02 32 95 97 19.

ENTRETIEN

« Inventer des formes nouvelles »

Olivier Salon, ancien professeur de mathématiques, est membre de l'Oulipo (l'Ouvroir de littérature potentielle) depuis janvier 2000. Cet atelier, qui compte Étienne Lécroart comme membre, fait le pari que les maths ont des liens avec la littérature comme avec le dessin.

Qu'est-ce que l'Oulipo ?

L'Oulipo est un atelier destiné à fabriquer de la littérature et qui essaye de créer de nouvelles façons de penser l'écriture. L'une de nos démarches consiste à déplacer des structures mathématiques vers des structures littéraires. Nous faisons des recherches et des essais comme dans un laboratoire. Dans ce registre, nous ne sommes pas des précurseurs. Déjà au XVI^e siècle, le sonnet était une forme poétique qui obéissait à de nombreuses contraintes de rimes, de longueurs de vers, d'équilibre des strophes... À l'Oulipo, nous pensons qu'il est toujours possible d'inventer des formes nouvelles.

C'est quoi écrire comme un Oulipien ?

Ça signifie que j'écris en me donnant des obligations et des interdictions. Ainsi, voulant parler de la ville du Havre, j'ai choisi de m'imposer une contrainte de bivalisme. Autrement dit, j'ai décidé de concevoir un texte ne comportant que deux voyelles ; en l'occurrence, le « a » et le « e ». Ce qui m'intéresse, c'est de me heurter à la résistance du matériau de la langue car c'est l'étude de cette résistance qui va produire le contenu. J'accède alors à un niveau de langue qui m'échapperait sinon. Ce qui ne m'empêche pas d'écrire, « Bref, Le Havre, c'est vachement bath ! Le Havre, c'est épatant ! » Dans l'écriture d'une manière générale, j'éprouve beaucoup de plaisir à dompter le matériau.

POUR EN SAVOIR PLUS sur l'Oulipo : oulipo.net

Les Pap Chap en lutte

Point de vue

Jérôme Lallier :

« Cette photo a été prise lors d'une manif à Rouen. C'était le 17 février, journée d'action de la CGT. Les Pap Chap en étaient à leur troisième mois de bagarre. Sans la lutte, il n'y a pas d'avenir. Ce qui me choque, c'est que ce sont les syndicalistes qui doivent trouver des solutions pour sauver leur outil de travail. La part de l'investissement va maintenant aux actionnaires, c'est ça qui tue l'industrie. Alors, pour les ouvriers, il faut se faire entendre. Et ils y vont. C'est festif et c'est combatif. Il y avait des confettis, c'était coloré, il y avait du bruit. Ils ont déroulé des kilomètres de bobines aux couleurs de la PM3, la machine que le groupe UPM veut arrêter afin de supprimer 196 emplois sur le site de Grand-Couronne, plus de la moitié des effectifs. »



Le reportage complet de Jérôme Lallier, réalisé pendant la lutte des ouvriers de la papeterie Chapelle Darblay de Grand-Couronne, à voir sur saintetienneduroouay.fr